

Marseille le 30 octobre 2020

DSDEN des Bouches du Rhône
A l'attention de Monsieur l'IA-
Dasen
28 Bd Charles Nédelec
13231 Marseille cédex 1

Objet : demande de report de la rentrée des vacances d'automne

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Après la mort atroce de notre collègue Samuel Paty, après l'attentat de Nice, après le renforcement du plan Vigipirate, après les nouvelles mesures de confinement et après le nouveau protocole sanitaire, le SE-Unsa des Bouches-du-Rhône s'adresse à vous pour demander le report d'au moins un jour de la rentrée scolaire des vacances d'automne pour les écoles et établissements du département.

La montagne n'est pas trop haute, mais elle est très haute. Les enseignants et personnels d'éducation ne pourront pas s'organiser d'ici lundi 2 novembre 10h pour accueillir sereinement les élèves et leurs parents, pour préparer collectivement le travail qu'ils feront autour de la laïcité avec leurs élèves et être à peu près sûr·e·s de travailler dans des conditions sanitaires qui respecte le nouveau protocole.

Décaler la rentrée à 10h a été annoncé pour préparer l'hommage à notre collègue. Mais avec les nouvelles mesures sanitaires, nous sommes certain·e·s que ces heures serviront à mettre en place le protocole.

Nous sommes à 72h de la rentrée et des questions très concrètes se posent :

- Quelles sont les conséquences du plan Vigipirate "urgence attentat" sur les écoles ? Comment les parents ont-ils accès à l'école ? Les intervenants extérieurs ? En maternelle l'accueil se fait dans la cour et plus dans la classe ?
- La reprise à 10h est-elle officiellement confirmée ? Si elle l'était, qu'en sera-t-il du temps entre la fin de la garderie et 10h ?
- Qu'en est-il du matériel de marquage des espaces (rubalise, bombe de peinture pour marquage au sol, etc) ?
- Comment les parents vont-ils être informés ? Les parents écrivent aux écoles et les directrices et directeurs ne savent pas quoi leur dire

- Les mairies sont-elles prêtes à assumer le nouveau protocole : savon ? personnels ? lavages des mains supplémentaires et nettoyage de points de contact plusieurs fois par jour ?
- Est-ce que les horaires de cantine doivent être échelonnés ?
- Les sorties EPS en extérieures seront-elles possibles ? Avec ou sans transport ?
- Concernant l'accueil et le départ échelonné des élèves, comment envisagez-vous sa mise en place ?
- Que fait-on si un élève arrive sans masque ? Et que faire si les parents refusent que leur enfant porte un masque en élémentaire ?
- Quand allons-nous recevoir notre attestation professionnelle ? Le ministre a évoqué une carte professionnelle mais nous n'en avons pas.
- Le problème des personnes vulnérables : lesquelles ? comment les collègues PE et AESH concernés doivent se manifester ? Quel sera leur statut administratif : ASA ? Télétravail ?
- Va se poser le problème de l'accueil des élèves avec PPS dont l'AESH sera personnel vulnérable. Cela représentait une part non négligeable des AESH en mai. Comment et par qui va se faire l'accueil de ces élèves ?
- Le problème du brassage risque de se poser pour les enseignants et les élèves d'ULIS avec l'inclusion dans les classes, mais aussi pour les décroisements et échanges de services.
- Des conseils d'écoles sont prévus dans les jours qui viennent. Doivent-ils être annulés ? Reportés ? Effectués en visio ?
- Qu'en est-il des différentes actions de formation et autres réunions ?
- Les réunions d'équipes éducatives, d'ESS ?
- Dans le protocole "les accompagnants" sont les parents ? Cela veut-il dire qu'ils n'entrent plus dans l'école, ou les enseignants devons surveiller qu'ils se lavent et se désinfectent les mains en entrant et restent bien à 1 mètre les uns des autres ?

Monsieur l'Inspecteur d'académie, comme vous le voyez beaucoup de questions se posent déjà et vous n'aurez peut-être pas les réponses d'ici lundi. Il est donc nécessaire de reporter la rentrée d'au moins un jour, ne serait-ce que pour acheminer les nouveaux masques et permettre au plus grand nombre de s'organiser un tant soit peu.

Comptant sur votre compréhension et sur l'attention que vous porterez à notre demande, recevez, Monsieur l'Inspecteur d'académie, mes respectueuses salutations.

Franck Delétraz
Secrétaire départemental

